

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire  
du Conseil de section du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue  
tenue le 25 avril 2019 à Val-d'Or**

**Étaient présents :**

Le bâtonnier	Me Pascal Jolicoeur
La première conseillère	Me Sandra Éthier
La secrétaire	Me Véronic Picard
La trésorière	Me Claude Cossette
Les conseillers	Me Cathy Coulombe Me Joannie Jacob Me Nicolas Provencher-Lavergne
Le conseiller jeune Barreau	Me Marc-Olivier Langlois

**Était absente :**

La conseillère	Me Cassandra Neptune
----------------	----------------------

**1. Ouverture de l'assemblée**

Me Sandra Éthier déclare l'assemblée ouverte à 19 :43, le quorum étant constaté.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

***Résolution 20190425-01A  
Re : adoption de l'ordre du jour***

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyée par Me Claude Cossette, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation de la place d'affaires
4. Autorisation pour la signature des chèques
5. Date et lieu de la prochaine assemblée du conseil de section.
6. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

### **3. Désignation de la place d'affaires**

**Résolution 20190425-02A**

**Re : désignation de la place d'affaires**

Sur proposition de Me Claude Cossette, appuyée par Me Joannie Jacob, il est résolu de désigner la place d'affaire du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue à l'adresse professionnelle du bâtonnier, Me Pascal Jolicoeur soit au 1121, 6<sup>e</sup> Rue, Val-d'Or, Québec, J9P 3W8.

Adopté à l'unanimité.

### **4. Autorisation pour la signature des chèques**

**Résolution 20190425-03A**

**Re : autorisation pour la signature des chèques**

Sur proposition de Me Nicolas Provencher-Lavergne, appuyée par Me Marc-Olivier Langlois, il est résolu que Me Claude Cossette, trésorière et Me Cathy Coulombe, conseillère, soient autorisés pour la signature des chèques.

Adoptée à l'unanimité.

### **5. Date et lieu de la prochaine assemblée du conseil de section**

La prochaine rencontre aura lieu le 5 juin 2019 à 17h30 à Val-d'Or.

### **6. Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Me Claude Cossette, appuyée par Me Cathy Coulombe, l'assemblée est levée. Il est 19 :47.

---

Me Pascal Jolicoeur  
Bâtonnier

---

Me Véronic Picard  
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 5 juin 2019.